

ATELIER DE PAQUES

LA CHASSE AUX POISSONS



Carreau de pavement, XIIIe-XIVe siècle, terre cuite, inv. prov.
13.05.28.3 © Musée barrois, Bar-le-Duc

Que s'est-il passé en ce début avril à Bar-le-Duc ?

Les poissons sont sortis de l'Ornain et ont envahi la ville. Vite tu dois les retrouver pour les remettre à l'eau !
Enfile tes baskets et pars à la chasse.

En t'aidant des photos et des indices, retrouve l'endroit où ils se sont installés et note l'adresse.

Quand tu as sauvé tous les poissons, dépose ton bulletin en main propre dans l'aquarium de l'Office de Tourisme et tu auras une petite récompense.

Quand le poisson se fait de métal...




1.
.....
.....

 **Indice** : Le duc René l'installa

On le retrouve sur les blasons...



2.
.....

 **Indice** : Indice : Si tu es sage, tu n'y vas pas

Il sort même du mur...



3.




Indice : Il est aux premières loges des défilés de la Saint-Nicolas et du 14 juillet...



Parfois en couleur...

4.
.....
.....



 **Indice** : Un lieu de passage



Et même gravé dans la pierre...



5.

.....
.....




Indice : Ancien hôpital

Au dessus d'un monument...



6.
.....

 **Indice** : Pense au Tour de France

Et en hauteur...

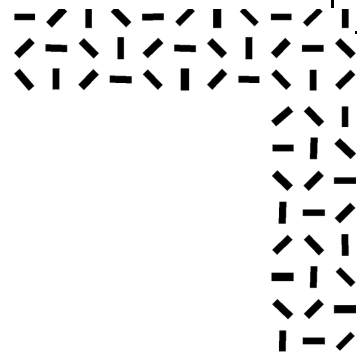


7.

.....
.....




Indice : Par où l'on entrait dans la ville

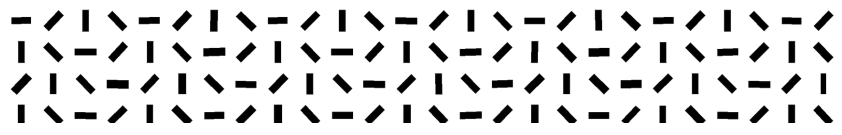


De nouveau sur un blason de pierre...



8.
.....
.....

 **Indice** : Musique, danses...



Cette fois accompagné de personnages...



9.

.....
.....



Indice : En hommage....

Et même sur de belles et anciennes demeures...



10.
.....



Indice : L'ancienne résidence du Maréchal Oudinot

Bravo ! Maintenant apporte ton livret à l'office de tourisme : si tu as bien sauvé tous les poissons, une petite récompense tu auras ! Mais dépêche-toi, seuls les 30 premiers chasseurs seront récompensés !

Règlement du jeu : jeu gratuit. Un livret par foyer. Les bulletins remplis sont à déposer en main propre du 1er au 30 avril 2026 à l'Office de Tourisme, 7 rue Jeanne d'Arc, ouverture de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h du lundi au samedi .

Office de tourisme Sud Meuse

Accueil - 7, rue Jeanne d'Arc 55000 Bar-le-Duc

tel. 03 29 79 11 13

accueil@tourisme-barleduc.fr

www.tourisme-barleduc-sudmeuse.fr

Du 01/04 au 31/10 : lundi au samedi, de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h

Du 01/11 au 31/03 : mardi au vendredi, de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h - le samedi de 11 h à 16 h

Le label "**Ville ou Pays d'art et d'histoire**" est attribué par le ministre de la Culture après avis du Conseil national des Villes et Pays d'art et d'histoire. Il qualifie des territoires, communes ou regroupements de communes qui, conscients des enjeux que représente l'appropriation de leur architecture et de leur patrimoine par les habitants, s'engagent dans une démarche active de connaissance et de médiation.

Le service animation de l'architecture et du patrimoine, piloté par l'animateur de l'architecture et du patrimoine,

organise de nombreuses actions pour permettre la découverte des richesses architecturales et patrimoniales de la Ville/du Pays par les jeunes publics individuels et les scolaires.

Conception : Carole Andrieux

Conception graphique : Emilie Legrand,

©Eric Aubry (photographie p.11)

Impression : Ville de Bar-le-Duc



Note ici ton nom, ton prénom et ton adresse :

.....

.....

.....

.....

.....

.....